

Nombre de membres en exercice :	15
Nombre de membres présents :	9
Nombre de suffrages exprimés :	12

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 8 JUIN 2017

L'an deux mil dix-sept, le huit juin à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie de Le Langon, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Alain BIENVENU, Maire.

Date de convocation : 1^{er} juin 2017

Présents : BIENVENU Alain, SANFAUTE Odile, VERDON Gérard, BRISSON Jean-Pierre, AIME Anne, DAUBORD-AUROUSSEAU Laurence, ROY Thierry, THOMAS Martine et GUILLON Richard

Absents : TICHET Charles, PICORON Laurence et CHAUDREL Maurice

Pouvoirs : CHARBONNEAU Katlyne à ROY Thierry
LAGACHE Éric à BRISSON Jean-Pierre
PINEAU Dominique à GUILLON Richard

Secrétaire de séance : ROY Thierry

Approbation par l'ensemble des membres du procès-verbal de la réunion du Conseil Municipal du 18 mai 2017.

OBJET 290 – TRAVAUX DE VOIRIE SUR ROUTES DE MARAIS : DEMANDE DE SUBVENTION

Vu le projet de travaux de voirie 2017 consistant en des travaux d'empierrement et revêtement bicouches Chemin de la Richardière, Chemin de Touvent et Chemin du Champ de Cailles ;

Considérant que le Chemin de la Richardière et le Chemin de Touvent sont des routes de marais ;

Considérant que le montant total des travaux de voirie 2017 est estimé à 45 863,00 € suivant le détail ci-après :

Routes de Marais :

- | | |
|----------------------------|----------------|
| • Chemin de la Richardière | 9 728,00 € HT |
| • Chemin de Touvent | 27 035,00 € HT |

Sous-total	36 763,00 € HT
-------------------	-----------------------

Route de Plaine :

- | | |
|------------------------------|---------------|
| • Chemin du Champ de Cailles | 9 100,00 € HT |
|------------------------------|---------------|

Total Général	45 863,00 € HT
----------------------	-----------------------

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents :

- ✚ Sollicite l'aide de Monsieur le Président du Conseil Départemental au titre de travaux sur routes de marais à hauteur de 20% du montant des travaux du Chemin de la Richardière et du Chemin de Touvent
- ✚ Valide le plan de financement suivant :

Dépenses

• Montant des travaux sur routes de Marais	36 763,00 € HT
• Montant des travaux sur autre Route	9 100,00 € HT

	45 863,00 € HT

Recettes

• Conseil Départemental au titre des routes de marais	7 352,60 €
• Fonds de concours intercommunal	20 000,00 €
• Autofinancement	18 510,40 €

	45 863,00 €

La séance est levée à 20h52